



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6973^e séance

Mercredi 5 juin 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Poroli
	Australie	M ^{me} King
	Azerbaïdjan	M. Sharifov
	Chine	M. Zhang Junan
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Briz Gutiérrez
	Luxembourg	M. Maes
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. Menan

Ordre du Jour

Non-prolifération

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-35447 (F)



Document adapté



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Kodjo Menan, Représentant permanent de la République togolaise, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de mai 2013. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Menan, et à son équipe, pour le grand talent diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération

Le Président (*parle en anglais*) : Puisqu'il s'agit de la première séance que nous tenons dans la salle du Conseil de sécurité rénovée, je tiens à remercier le Gouvernement norvégien d'avoir généreusement financé les travaux de rénovation.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/333, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Chine, France, Guatemala, Luxembourg, Maroc, Pakistan, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2105 (2013).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le conseil reste saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 10.